

Conférence IARU Région 1 de Vienne

La conférence intermédiaire IARU région 1 se tient à Vienne en Autriche ces 16 et 17 avril 2016 avec des représentants des sociétés nationales radioamateur de la région 1 (Europe, Afrique, Moyen-Orient, Russie et Asie Centrale). La France est représentée par F4GKR, F6ETI, F6FHV et F5NED qui participent aux travaux des comités C4 (HF), C5 (VHF) et C7 (CEM)

Comité C4 - HF



Compte-rendu des discussions des 16 et 17 avril 2016

Définition d'un segment balise dans la bande 630 m - C4_02

La proposition de définir un segment balise de 1 kHz entre 476 et 477 kHz n'est pas retenue vu la recommandation d'absence de balise en dessous de 14 MHz, l'étroitesse de la bande et la possibilité aujourd'hui pour observer la propagation d'utiliser la solution RBN (Reverse Beacon Network), l'observation en temps réel du trafic par des récepteurs SDR reliés à des serveurs.

Mention du mode USB pour la bande 60 m - C4_03

Le mode USB, qui doit être utilisé en téléphonie sur la bande 60 m, va être précisé dans le HF Manager Handbook.

Proposition de plan de bande 60 m - C4_04

La bande 60 m [5351,5-5366,5 kHz] a été attribuée au service amateur en novembre 2015. D'autres attributions ont été données ou sont à venir dans divers pays sous la forme de bandes continues ou de fréquences discrètes différentes.

Au lieu d'un unique plan de bande, il est retenu un guide d'utilisation qui comprend 2,5 kHz en début de bande réservés à la télégraphie, 500 Hz en fin de bande pour les modes WS (faibles signaux) et les 12 kHz restants sont autorisés tous modes.

Harmonisation de la bande 30 m au niveau mondial - C4_05 et 06

La proposition d'harmonisation de la bande des 30 m au niveau mondial et d'élargissement à 20 kHz du segment modes digitaux est acceptée.

■ Elargissement du segment digital de la bande 80 m - C4_07

La proposition d'élargissement à 30 kHz du segment modes digitaux est acceptée.

■ Exclusion des contests de la bande 60 m - C4_09

La proposition d'exclusion de l'activité concours de la bande des 60 m est acceptée.

■ WRC-2015 et obtention de la bande 60 m - C4_12

Les actions mises en place par l'IARU région 1 auprès des diverses administrations et des

organisations régionales (CEPT, ATU, ASMG et RCC) sont décrites, ainsi que les positions prises au niveau mondial par divers pays en faveur ou contre l'attribution au service amateur de la bande 60 m.